

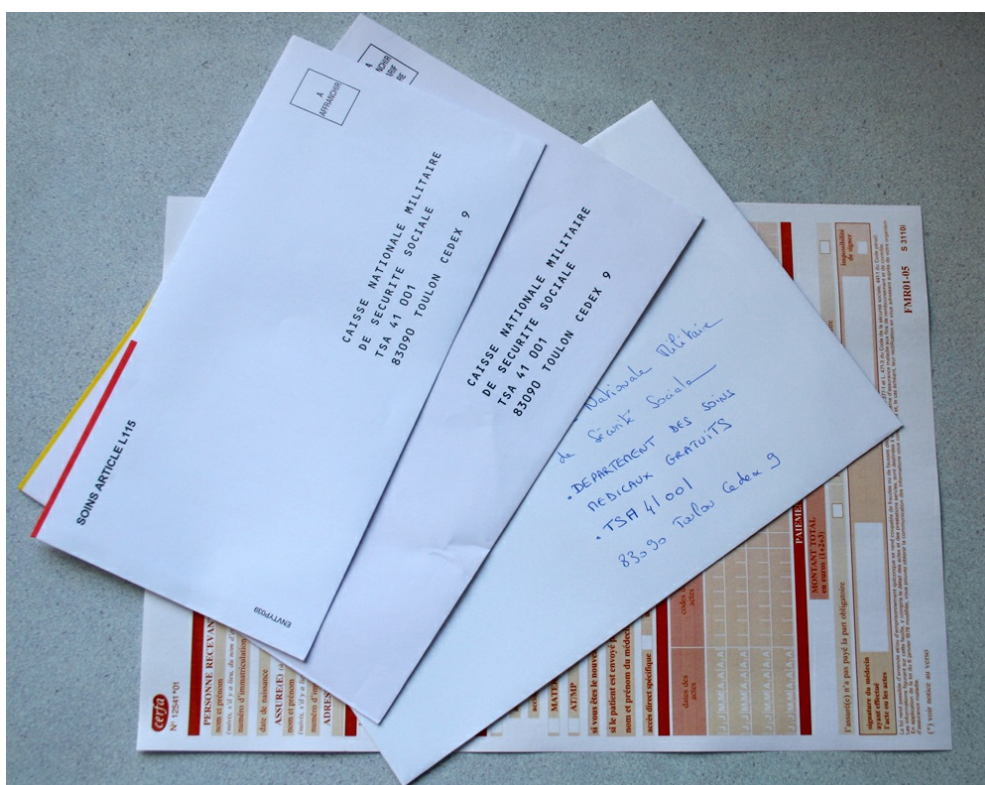


## SOINS MÉDICAUX GRATUITS

# Ayez le réflexe "TSA 41 001" !

Mis en ligne le **lundi 11 août 2014**

Vous devez adresser des documents au Département Soins Médicaux Gratuits (DSMG) de la CNMSS.



Pour une **meilleure orientation**, et donc pour un **traitement plus rapide**, de vos dossiers (demande d'accord préalable, demande de remboursement, ...) qui relèvent d'une prise en charge au titre des dispositions de l'article L.212-1 (ex L.115) du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il est important de les envoyer à l'adresse ci-dessous, complétée du code **TSA 41 001** ; c'est simple, mais efficace.



Caisse nationale militaire de sécurité sociale  
Département Soins et suivi du blessé et du pensionné  
TSA 41 001  
83090 TOULON CEDEX 9